ABONNEMENT.

Trois mois . . . . . . poste :

gir mois . . . . . . . Trois mois . . . . .

on s'abonne : A SAUMUR,

Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, at chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . 20 c

Réclames, — . . . 30 Faits divers , — . . . 75

MÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des inscritons reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

duction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

On s'abonne :

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis concraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cant., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 7 JANVIER

## Les complices de l'Allemagne

La discussion des affaires du Tonkin a mis à jour, un peu tardivement peut-être, mais avec une netteté incontestable, la conduite du gouvernement dont M. Jules Ferry fut trop longtemps, pour l'honneur et pour la fortune du pays, le leader et l'inspirateur. M. Clémenceau occupait la tribune et exposait les fatales conséquences de la politique coloniale suivie par l'ancien cabinet, quand le bavarois Spuller, l'un des séides de l'opportunisme, eut l'impudence d'invoquer contre l'orateur le sentiment de l'honneur

Ce mot honneur, prononcé par une telle bouche, souleva l'indignation de l'assemblée, et le chef de la gauche radicale, se faisant l'interprète de la majorité parlementaire, y répondit par la lecture d'une dépêche extraite du Livre jaune, dépêche prou-vant jusqu'à l'évidence que Ferry, troublé de la tournure prise par les événements dans l'Extrême-Orient, avait sollicité l'intervention de l'Allemagne et de son oracle, le prince de Bismark.

Cette révélation, confirmée par les documents officiels, retentit comme un glas funebre dans la salle du Palais-Bourbon, et c'est au milieu des huées, parties de tous les bancs, que l'ancien président du conseil essaya vainement d'expliquer sa conduite. Oni, ces hommes qui, pendant deux années, avaient traité la France comme une province conquise, qui l'avaient pressurée sous toutes les formes, ne s'étaient pas contentés d'envoyer ses fils à la mort et de compromettre ses finances. Menacés dans leur situation et désespérant de tromper plus longtemps l'opinion, ils n'avaient pas hésité à trafiquer de l'honneur national, et ils avaient quêlé de l'Allemagne une intervention amicale auprès de la Chine soulevée et résolue

Que pouvait-en, d'ailleurs, attendre de

pareils personnages? N'étaient-ce pas les memes qui, au Quatre-Septembre, applaudissaient cyniquement aux victoires de la Prusse, et, complices de l'ennemi, unissaient leurs efforts aux siens pour édifier un pouvoir nouveau sur les ruines de celui que le suffrage de la nation avait naguère encore confirmé? N'étaient-ce pas Ferry, Magnin, Brisson, Spuller, Tirard, et tutti quanti, qui, au lieu d'organiser la défense, montaient alors à l'assaut des places et des portefeuilles et applaudissaient au langage d'un des leurs, Vitet, disant, en parlent de l'invasion, que ce n'était pas payer trop cher la chute

La dénonciation de M. Clémenceau est venue à point pour rappeler au corps électoral à quel degré d'abaissement l'opportunisme a tenté de précipiter la France; elle lui impose désormais le devoir de tirer vengeance de tant d'infamie, et nous avons la confiance qu'il n'y faillira pas.

### LE PROGRAMME FREYCINET.

Pour constituer le cabinet, M. de Freycinet a, paraît-il, posé les bases d'un programme politique qui comprend trois points principaux:

La réforme du budget;

La réforme du personnel administratif; L'organisation du protectorat au Tonkin et en Annam réduit aux plus strictes néces-

Ce programme, s'il est adopté, ne donne point satisfaction aux radicaux; en effet, il ajourne les grandes réformes politiques, religieuses et sociales tant de fois promises aux électeurs. La révision de la Constitution, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'impôt sur le revenu, etc., sont renvoyés aux calendes grecques.

Est-ce à dire que ce programme déplairait aux radicaux? Point du tout. Il les dispense de prendre le pouvoir en des circonstances difficiles et leur permet de rester

dans l'opposition, à cheval sur les immortels principes. Position agréable et com-

Il y a comme cela des gens d'une pureté immaculée qui s'obstinent à demander la lune, persuadés qu'ils ne l'obliendron! jamais. Ainsi ils goutent toujours les charmes de l'opposition sans éprouver les embarras du pouvoir. M. Clémenceau, en restant à l'écart, imite la tactique si longtemps suivie par M. Gambetta. Pourtant un jour vint où M. Gambetta dut renoncer à son pouvoir occulte et accepter la responsabilité du gouvernement. Son règne dura deux mois, et sa prompte mésaventure ne fait qu'augmenter la défiance de M. Clémenceau.

Le premier point du programme com-prend la réforme du budget; il se réduira à peu de chose; puis, le budget ne se discute qu'à la fin de l'année, et d'ici le mois d'octobre il passera de l'eau sous les ponts.

La réforme administrative est une occupation chère aux républicains; expulser des fonctionnaires honnêtes, caser les frères et amis, c'est double profit; le sien premièrement et puis le mat d'autrui. Par exemple, ce second point du programme concorde assez mal avec le premier, car l'épuration du personnel coûte cher, la République payant le traitement des fonctionnaires nouveaux et les pensions de retraite aux fonctionnaires expulsés.

Le troisième point nous réserve peut-être de singulières surprises. Il s'agit d'évacuer le Tonkin sans l'évacuer. M. de Freycinet est fort capable de conclure avec l'Annam un traité semblable aux traités conclus déjà avec la Chine et avec Madagascar.

### LA TERREUR ELECTORALE

Le bruit court que les électeurs des déparlements dont les députés ont été invalidés seront convoqués seulement vers la fin de février à l'effet d'élire de nouveau leurs représentants.

La raison de ce retard inqualifiable, on l'aperçoit aisément.

Le gouvernement ne veut pas affronter les risques d'une nouvelle consultation électorale avant d'avoir pris ses mesures contre toute velléité d'indépendance de la part du suffrage universel.

Dans les Landes, notamment, l'on a organisé le régime de la Terreur. Des maires sont révoqués et déférés à la police correctionnelle sous la prévention d'avoir opprimé la liberté des électeurs!

MM. de Bouglon et Fabre, coupables d'avoir dénoncé la partialité du bureau électoral de la Bastide d'Armagnac, ont été condamnés chacun à 50 fr. d'amende. MM. Peyrebère, maire de Boudignan, et Saint-Etienne, sont en ce moment l'objet de pour-

En même temps l'administration stimule le zèle des maires et fonctionnaires républicains. Tandis que les conservateurs sont frappés pour des délits imaginaires, leurs adversaires se livrent à des actes de pression inimaginables.

Cependant le gouvernement juge le terrain insuffisamment préparé. Il a trouvé les populations rétives, et compte qu'il lui faut deux mois encore pour mâter le suffrage universel. Pendant deux mois, quatre départements français seront privés de leurs représentants au sein de la Chambre. Mais, pour nos républicains, c'est là un détail sans aucune importance. En cela ils sa trompent, et charitablement nous les prévenons qu'ils sont occupés à jouer un jeu fort dangereux. L'avenir le leur fera bien voir.

J. DE GET.

### LA CRISE MINISTÉRIELLE

La situation n'est pas modifiée. La crise en est toujours au même point. Les négociations entamées par M. de Freycinet restent stationnaires.

Avant-hier, d'après le National, M. de Freycinet était parvenu à vaincre toutes les difficultés qu'il avait rencontrées, et l'Officiel devait publier aujourd'hui le ministère ainsi composé; affaires étrangères et présidence

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# EXIL

PAR M. DU CAMPFRANC

Varsovie, juin 18...

Après douze lengs mois d'attente, l'arrêt est enfin porté. C'est la Sibérie.

Rier, on nous permit de lui adresser un suprême adieu. Pourrai-je le raconter ? Les larmes me voilent les yeux; elles tombent, brûlantes, sur ces Pages, essaçant à demi les lettres que je trace à grand'peine. Ces lignes serent pourtant l'épave de mon benheur perdu. Seules, elles me parleront encore de mon père, et me raconterent cette dernière visite, si douloureuse.

Il nous attendait. A midi, nous étions dans son cachet. Un cachet sombre, bas, humide, où l'air cet enfermé et malsain. L'eau suinte des murailles, y formant des raies, des trafoées verdâtres, que recouvre du saipêtre. Tout y est glacé, même en juillet, tout s'y revêt d'une végétation de meusse. Le table en hois gressier est boiteuse; la couchette est formée de paille et d'un seul matelas. Et puis, un broc d'étain, une cruche de grès, une chaise à demi brisée. Voilà le mobilier du comte de

La fenêtre est grillée; en outre de ses barreaux, un haut contre-vent masque en partie le jour. Un rayon filtrait pourtant et venait tomber sur le cher

Mon père nous tendit les bras.

Je m'y élançai. Il m'embrassa longuement, tandis que de grosses larmes coulaient sur sa joue. Puis, ce fut au tour de ma mère. Elle s'attachait à lui. Ses yeux brillaient d'une profonde tendresse; et, d'une voix très-lente, car depuis longtemps elle murissait sa résolution :

- Mon Stani, dif-elle, ils nous ont séparés, mais, tu le sais, pendant ces dix mois ten souvenir est resté vivant dans mon cœur... Depuis ta réclusion je suis à Varsovie. Nous habitens à quelques pas de ta prisen. Je voulais respirer l'air que tu respirais. J'aurais voulu souffrir tout ce que tu souffrais. l'aurais voulu... Ah! Nadèje, n'est-ce, pas mon enfant, nous n'avons passé ni un jour, n une heure sans parler de ton père?

Elle eut un sourire à travers ses pleurs.

- Mais à présent, c'est fini de la séparation. Tu es condamné; et moi, la femme, moi que tu as cheisie pour ta fidèle compagne dans la jeie comme dans la peine, j'ai le droit de le suivre partout, de te suivre jusque sur la route de l'exil. Non, mon ami; non, mon bien-aimé Stani, tu ne le feras pas seul, le long chemin : je serai toujours là, toujours à tes côtés, te conselant, te soutenant. C'est mon devoir, et c'est aussi mon plus ardent

Mon père la regardait, si belle, si touchante dans sa lengue robe noire. Son œil brillait d'un feu étrange, sa joue s'était colorée, et ses mains, jointes l'une contre l'autre, priaient comme le

- N'est-ce pas, tu ne partiras pas seul? Voistu, je manquerais de courage s'il me fallait vivre sans toi.

Et mon père, d'une voix si navrée :

- Courage! Courage! ma pauvre Marie! Sois forte. Songe à notre Nadèje... Vous penserez à moi toutes les deux, vous prierez pour moi; mais, me suivre... Impossible. Sais-tu bien ce qu'est la Sibérie. Sais-tu bien que les plus robustes y sont vite épuisés; et tei, si délicate... Non, non, jamais !... Je te bénis pour ton dévouement. Jusqu'à mon dernier jour cette pensée, que tu voulais partager mon exil, conselera ma vie; mais tu deis vivre, Marie, vivre pour notre enfant.

De nouveau ma mère joignit tristement les mains:

- Laisse-moi partir, Stani ?

Sa voix était douce, plaintive; son mil suppliant et interrogateur. Et mon père, sans répondre, s'assit près d'elle, lui prit la main, l'approcha de ses lèvres, et la mouilla de ses larmes.

Un vif rayon, filtrant à travers la fenêtre grillée, les éclairait tous deux. Ils restaient là, l'un près de l'autre, immobiles, silencieux, ayant trop de choses à se dire : l'un pour supplier, l'autre pour

Quel monde de souvenirs devait monter à leur cœur, à leur pensée! Ils reveyaient, sans doute, toute leur jeunesse, leur première rencontre à Paris. Elle, si séduisante avec sa grâce de Francaise; lui, si sympathique avec son regard si grave et si doux. Ils s'aimèrent. La jeune mariée n'hésita pas à quitter sa patrie, la France, la Bretagne, pour notre terre opprimée. Et, depuis, quelle union tendre, serrée, vraiment chrétienne!

Mon père, le premier, retrouva la parole, et, me

- Viens aussi près de moi, ma fille, mon enfant chárie.

Je m'agenouillai devant lui. Il caressait une légère boucle de mes cheveux qui, toujours, frisait en s'échappant de mes bandeaux.

- Que ne puis-je l'emporter! dit-il avec regret. Je la coupai aussitôt, et je la lui tendis.

D'une main qui tremblait il Penroula dans un médaillon d'argent, à côté d'one autre mèche brune et soyeuse, d'une boucle des cheveux de ma mère. Alors, j'aperçus un petit sac de soie rouge suspendu à la chaînette; et comme mon regard interrogeait:

du conseil. M. de Freycinet; intérieur, M. Fallières; justice, M. Demôle; finances, M. Sarrien; instruction publique, beaux-arts et cultes. M. René Goblet; guerre, général Thomassin; marine, vice-amiral Bourgeois; travaux publics, M. Sadi-Carnot; agriculture, M. Develle.

Il restait encore à distribuer les deux portefeuilles du commerce et des postes et télégraphes. Pour ce dernier, M. Granet semble avoir toutes les chances; quant au premier, le maintien de M. Dautresme, ami personnel de M. Jules Grévy, est devenu impossible à cause d'une aventure assez originale qui lui serait arrivée en 1868.

e Mais, lisons-nous dans la Liberté, un nouveau temps d'arrêt s'est produit vers midi dans les négociations ayant pour but la formation du ministère.

» Tout est remis en question par suite du refus de plusieurs des membres qui avaient

» Les causes de ce refus paraissent tenir à la présence de M. Fallières pour le ministère de l'intérieur.

» Les membres auxquels nous faisons allusion ne voudraient pas faire partie d'une combinaison où il aurait un poste aussi important.

» Ce refus se lierait aussi au désir de voir M. Lockroy entrer dans le ministère et y représenter un parti plus élevé.

» Or, M. Lockroy ne veut pas faire partie d'une combinaison où se trouverait M. Fallières. »

Dans ces conditions, M. de Freycinet, qui devait aller hier à l'Elysée rendre compte du résultat de ses démarches, n'a pu porter la bonne nouvelle d'un heureux accouchement ministériel.

Hier soir, au départ du courrier, le bruit courait que les difficultés étant devenues croissantes, M. de Freycinet renoncerait à rattacher les colonies au ministère du commerce. Toujours indécision et tâtonnements!

Voici ce que le Temps propose pour réaliser la formule de feu Gambetta : « Il faut aboutir » :

« Que le cabinet se constitue en dehors de » toutes les questions politiques qui divisent » la majorité: séparation de l'Eglise et de

» l'Etat; révision constitutionnelle, élection » de la magistrature, etc.; qu'il déclare, » sans vouloir les discuter au tond qu'il

sans vouloir les discuter au fond, qu'il
 faut les écarter et les ignorer systémati quement et ne pas permettre qu'on les

» soulève. »

Quel aveu d'impuissance!

Toutes les listes ministérielles publiées par les feuilles parisiennes sont plus ou moins fantaisistes. Il paraît que le choix de M. Fallières pour le ministère de l'intérieur, satisfaction que M. de Freycinet a voulu donner aux opportunistes, dérange tous les calculs et soulève des mécontentements trèsvifs. C'est à la présence de M. Fallières dans le cabinet que serait dû le refus de M. Lockroy d'accepter le ministère du commerce et des colonies. On tâtonne donc encore, bien que certain organe ministériel

avait annoncé pour aujourd'hui jeudi l'apparition à l'Officiel du nouveau cabinet.

Nous lisons dans la Gazette de France:

« On parle beaucoup de M. Vietle, député du Doubs, à défaut de M. Lockroy.

» Bien des noms sont mis en avant pour les fonctions de sous-secrétaire d'Etat, mais il faut reconnaître que cette institution n'a, au point de vue de la gestion des affaires, que l'avantage de grever le budget, car, avec un ensemble touchant, presque tous les ministres ont refusé ce genre de collaborateurs.

» Néanmoins, dans le cas où M. Lockroy, revenant sur sa décision, consentirait à accepter le portefeuille du commerce auquel on adjoindrait les colonies, M. de Lanessan comme sous-secrétaire d'Etat serait chargé de cette dernière partie.

» M. Develle, en prenant le portefeuille de l'agriculture, a déclaré accepter le droit de 3 fr. actuellement existant sur les céréales et bestiaux, et de plus être opposé à tous relèvements de ces droits.

» Le général Thomassin, nommé général de division le 6 juillet 4882, est actuellement commandant du 4° corps d'armée au Mans

» Il avait déjà été question de lui pour le ministère de la guerre lors de la première démission du général Campenon. Le général Lewal fut nommé et remplacé de nouveau par le général Campenon dans le cabinet du 6 avril 4885, présidé par M. Brisson. »

M. Lockroy déclarait de nouveau, mardi soir, dans les couloirs du Palais-Bourbon, qu'il ne lui était pas possible, ainsi qu'à ses amis, d'entrer dans un ministère avec MM. Fallières, Demôle, Develle, tous trois inféodés à le politique opportuniste.

Malgré les instances de M. de Freycinet, M. Lockroy a maintenu sa résolution et M. Granet s'est également retiré.

On parle d'un ministère Floquet, d'autres envisagent le cas d'une dissolution.

## Chronique générale.

### MENSONGES RÉPUBLICAINS.

Les procédés électoraux du parti républicain sont décidément d'une monotonie désespérante. Qu'il s'agisse d'élections à faire ou d'élections à défaire, ils peuvent, en effet, toujours se résumer en ces deux mots: MENSONGE et CALOMNIE.

« La période électorale est à peine ouverte dans l'Ardèche, que déjà on nous signale de nouveaux agissements de l'évêque de Viviers, s'écrie le *Progrès* républicain, de Lyon, du clergé du département.

» La tournée pastorale que l'évêque de Viviers vient de commencer et qui, ordinairement, ne se fait que de mai à août, est une véritable tournée électorale. A Vogué, à Saint-Sernin et dans plusieurs autres loca-

lités, il a lu et commenté publiquement la lettre que M. Goblet lui a adressée au sujet des agissements de son clergé, et il a fait connaître la réponse insolente qu'il a envoyée au ministre des cultes. A Lussas, il n'a pas eu à se féliciter de l'accueil qu'il a reçu: il a été hué et sifilé en pleine église. »

Or, Msr Bonnet n'a pas quitté Viviers depuis longtemps et n'a mis les pieds ni à Vogué, ni à Lussas, ni à Saint-Sernin depuis sa tournée pastorale du mois de mars 1884, ou à l'occasion de l'épidémie cholérique de la même année !

Et voilà la bonne foi républicaine !

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MONTAUBAN.

Samedi est venue devant le tribunal correctionnel l'affaire Devals-Verdier. On n'a pas oublié que le lendemain de l'élection des quatre députés de Tarn-et-Garonne, les députés conservateurs élus furent assaillis en sortant de la préfecture par une bande de braillards qui se jetèrent sur eux.

Plusieurs des amis de MM. Prax-Paris, Trobert et Arnault, qui les entouraient, les défendirent courageusement. Parmi eux, se trouvaient MM. Devals et Verdier, que la police arrêta au lieu de s'emparer des meneurs et des assaillants. MM. Devals et Verdier comparaissaient donc samedi dernier devant le tribunal correctionnel.

M. Teinturier, procureur de la République, occupe le siège du ministère public. M° Foissac et Cazals étaient au banc de la défense. A six heures, M. Jalenques, président du tribunal, assisté de MM. Montet et Nicolas, juges, ont rendu un jugement condamnant: 4° M. Félix Devals à quinze jours de prison; 2° M. Henri Devals à dix jours de prison; 3° M. Verdier à 50 fr. d'amende. Appel a été fait de ce... jugement.

On n'avait pas encore vu jusqu'ici un tribunal condamner ceux qui ne font que se défendre et absoudre ceux qui attaquent et se jettent sans provocation sur leurs concitoyens.

M. Charles Gounod est allé dernièrement à Reims, où il a visité la cathédrale; il a rendu visite ensuite à l'archevêque, Mer Langénieux.

Ce dernier, si nous en croyons le récit publié par un journal du pays, aurait dit à M. Gounod, au moment de prendre congé de lui : « Vous devriez faire une grande œuvre pour nous : composer une messe en l'honneur de Jeanne d'Arc. »

M. Charles Gounod aussitôt promit à l'archevêque de réaliser ce désir et s'engagea à exécuter, dans l'année, un morceau latin dont les paroles tirées de l'Ecriture sainte s'appliqueront à l'héroïne. M. Gounod ajouta: « Oui, je composerai mon morceau en l'honneur de Jeanne d'Arc; je veux en faire une œuvre digne d'elle; je reviendrai à Reims et c'est dans la cathédrale même que je le composerai. »

On annonce de Corse que les préparatifs des fêtes du quatrième centenaire de Chris-

tophe Colomb, qui seront célébrées à Calvi, sont poussées avec activité. On sait que les derniers travaux de l'abbé Casanova établissent d'une manière à peu près certaine que l'illustre navigateur est né à Calvi, opinion qui, d'ailleurs, est partagée par la généralité des historiens italiens.

Les Etats-Unis se proposent de participer d'une manière toute particulière à cette so-

lennité.

On assure que, par un décret spécial, le Président de la République américaine déclarera les Corses citoyens des Etats-Unis.

#### LUGUBRE STATISTIQUE.

Le chiffre des condamnés à mort, pour l'année écoulée, est de 73 : il y en a eu 23 pour le premier trimestre, 27 pour le deuxième, 42 pour le troisième et 44 pour le quatrième.

Les conseils de guerre ont prononcé, pendant la même période, 19 condamnations capitales, ainsi réparties: 5 pour le premier trimestre, 7 pour le deuxième, 6 pour le troi-

sième et 1 pour le quatrième.

Le nombre des exécutions capitales pour 1885 a été de 12, savoir: 1° celle de Marquis, à Dijon, le 19 jenvier; 2° Lamouroux, à Bayeux, le 22 janvier; 3° Biton, à Riom, le 17 avril; 4° Gamahut, à Paris, le 27 avril; 5° Lepot, à Douai, le 21 mai; 6° Basiloni, à Alger, le 26 mai; 7° Heurtevent, à Caen, le 19 juillet; 8° Gagny, à Troyes, le 24 juillet; 9° Fourgeaud, à Bordeaux, le 27 juillet; 40° et 11° Gaspard et Marchandon, à Paris, le 10 août; 12° Louis Pain, à Saint-Omer, le 12 août.

#### UNE MISSION CHINOISE EN EUROPE.

\*\*

Sous ce titre, le National publie l'information suivante:

« Une mission, composée d'une vingtaine de jeunes officiers chinois, arrivera en Europe au mois de mars prochain.

» Ces officiers, qui viennent compléter leur instruction, doivent être répartis dans les capitales des grandes puissances militaires, à Paris, Londres, Vienne, Saint-Pétersbourg, mais surtout à Berlin.

» L'envoi de cette mission, dans les conditions où on la fait, prouve deux choses : c'est que la Chine se préoccupe plus que jamais de sa réorganisation militaire, et en second lieu, que l'influence de l'Allemagne dans le Céleste-Empire s'assirme de plus en plus.

» Exemples:

» Ce sont les Allemands qui commandent les cuirassés chinois;

» Ce sont des officiers allemands qui sont chargés de l'instruction militaire dans l'armée de Li-Hung-Chang;

» C'est un Allemand, M. Dietring, qui dirige, de concert avec sir Robert Hart, les

douanes du Céleste-Empire;

» C'est l'Allemagne qui procurera au cabinet de Pékin les fonds de son emprunt;

» Enfin, ce sont les usines d'outre-Rhin qui exécuteront les principales commandes du gouvernement chinois.

» Ces commandes comprennent des navires à construire, des armes à fabriquer, des chemins de fer à établir.

» Un emprunt de 875 millions sers, pour commencer, consacré à l'exécution de ces travaux.

« Au point de vue frauçais, dit le Journal » des Débats, il est certain que le bénéfice » de l'article du traité de paix avec la Chine » relatif à la construction des chemins de

» fer serait compromis, si le syndicat alle » mand réussissait dans ses projets.
 » Voilà à quoi servent les traités, achetés

au prix de tant d'or et tant de sang francais l

» Nous avons travaillé pour le roi de Prusse. »

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 janvier.

Les dispositions de la Bourse sont excellentes:
le 3 0/6 est à 80.70, l'amortissable à 82.60, le
4 1/2 0/0 à 109.85.

Le Crédit Foncier reste très-ferme à 1,345. Les ebligations Foncières et Communales Crédit Foncier sont très-bien teaues.

Crédit Fencier sont très-bien tenues.

La Société Générale toujours très-ferme à 447.50.

Les Méridionaux Italiens sont à 725.

Le 5 0/0 Italien toujours très-demandé. La République Argentine fait un emprunt d'émission d'ebligations remboursables en 36 ans. Ges

obligations sont offertes à 403.50.
Le gouvernement refuse en principe au Panama

La veiture roula quelques instants le long des rues sombres, étroites, où tout commerce semblait mort. Un silence lourd pesait sur chaque maison. Les figures qui apparaissaient aux fenêtres, derrière les petits carreaux lamés de plomb, à l'ancienne mode, avaient un aspect désolé. Un deuil planait, et l'effroi des Russes se faisait partout deviner.

Nous atteignimes notre appartement. Là, seulement, dans sa chambre, grâce à des soins énergiques, ma mère reprit ses sens. Avec la vie renaissante, sa mémoire s'éveilla. Teut lui revint à la pensée.

— Le sacrifice est consommé, murmura-t-elle. Et, joignant les meins, levant vers le ciel un regard plein d'angoisse, elle resta ainsi immobile, silencieuse.

Et si nous tentions de la consoler, de l'exhorter à la résignation :

— Non, Nadèje, non, Géraldine, ne me dites rien. C'est inutile. Je ne murmure pas : Dieu est le maître; mais c'est à jamais le deuil dans men cœur. Rien ne pourra adoucir ce mortel chagrin. (A suivre.)

### Grand Théatre d'Angers.

Jeudi 7 janvier

Les MOUSQUETAIRES au COUVENT, opéracomique en 3 actes, musique de Louis Varney.

— Il contient un peu de terre de Pologue, mon enfant. Vos cheveux, cette pincée de poussière prise à Boroska même, voilà, désormais, mes seules richesses.

Puis, avec un pâle sourire :

- Elles ne tenteront pas les Russes, mais moi j'y tiens plus qu'à ma vie.

Dans le vestibule de la prison, grand couloir de pierre, le geólier allait et venait de son pas lourd et régulier. La journée devait s'avancer, car il vint mettre au guichet sa hideuse tête de cosaque.

L'heure est passée, dit-il d'une voix rude.

Ma mère se leva toute droite; un flet de sang lui monta aux tempes; son œil prit une expression égarée, et, s'attachant au prisonnier avec toute l'énergie du désespoir :

Non, je ne te quitterai pas... jamais... jamais... jamais... jamais... Non, je te spierai

Et lui, avec un calme obtenu à force de volonté:

— Si je refuse ta douce présence, Marie, je la
refuse par ameur... Je la refuse, parce que, je le
sais, la Sibérie te serait mortelle... Mais, crois-le,
je souffre aussi... mon cœur est déchiré... Ma
pauvre Marie, courage..... courage..... prions Dieu,
prions.

Ma mère ne l'entendait plus. Ses lèvres contractées aspiraient violemment l'air, comme si elle étouffait. Elle répéta encore d'une voix étranglée : « Je veux partir, je veux! » Ses yeux dilatés eurent une expression douloureuse, implorante; puis, tout à coup, la vie se suspendit, et elle demeura froide, inerte, la tête appayée sur l'épaule de mon père.

— Pauvre femme, murmura-t-il, pauvre Marie, comme tu sais eimer !

Sur le grabat, il l'étendit. Il s'agenouilla. Il la baisa au front, et me la montrant si blanche et si défaite:

- Sois sa consolation, Nadèje, mon enfant.

Je pleurais à sanglots.

La voix rauque du geôlier de nouveau se fit entendre. Cet homme nous regardait d'un œil farouche. Et, soudain, repoussant le comte de Rudzen avec brutalité, il saisit, à deux bras, ma mère toujours évanouie.

- Laissez-moi la soutenir, la descendre, supplia le prisonnier. Oh! laissez-mei!

Ses yeux étaient neyés de larmes et ses mains se joignaient en prière.

Le geôlier ne daigna même pas répondre. De son pas pesant il gagna le vestibule. Je suivais le cœur navré; et, là-bas, dans le cachot, tandis que la perte sa refermait, je crus entendre un déchirant sanglet.

Mademoiselle nous attendait au fond d'un coupé. Rlle reçut ma mère dans ses bras. Nous essayâmes en vain de la ranimer.

l'autorisation d'émettre les obligations à lots. Et s'il a consenti à l'envoi sur les lieux d'un inspecteur a consein a consein et chaussées, cela prouve qu'il tient à connaître réellement la vérité.

Les actions de nos grandes Compagnies de che-mins de fer sont très-bien tenues.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le bruit court, à Saumur, que M. Davaine, pasteur protestant, vient d'être révoqué de ses fonctions d'administraleur des

Il parattrait même que M. Davaine, ignorerait encore la mesure qui vient de le frap-

M. Coutard, conseiller municipal, serait nommé à sa place.

Le discours prononcé par M. Davaine à l'occasion de la fête de l'arbre de Noël, et dans lequel l'éloge des religieuses était fait d'une façon chaleureuse, serait peut-être une des causes de cette révocation.

Par le temps qui court, toute vérité n'est pas bonne à dire.

#### Tirage au sort de la classe de 1885.

Le préfet de Maine-et-Loire a fixé au 21 janvier le commencement de l'examen des tableaux de recensement et le tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1885, qui s'effectueront, à la mairie de chaque cheflieu de canton de l'arrondissement de Saumur, aux jours et heures ci-après :

Montreuil-Bellay, le jeudi 24 janvier, à 2 heures.

Doué-la-Fontaine, le vendredi 22 janvier, à 1 heure.

Vihiers, le samedi 23 janvier, à 1 heure. Gennes, le lundi 25 janvier, à 4 heure. Saumur (Nord-Est), le mardi 26 janvier,

Saumur (Sud), le mercredi 27 janvier, à

Saumur (Nord-Ouest), le jeudi 28 janvier, à 1 heure.

### LE DISCOURS DE M. GOBLET

On lit dans la Liberté, journal républicain, mais honnête:

« L'affichage du discours de M. le ministre de l'instruction publique, contre le clergé français, a produit un très-mauvais effet dans les départements. Ce ne sont pas seulement les conservateurs qui s'en sont émus; les républicains indépendants, qui croient que le respect des consciences n'est pas incompatible avec la forme actuelle du gouvernement, ont vu avec peine l'apposition de ces placards blancs, qui étaient un témoignage irrécusable de l'intolérance du parti dominant. Dans beaucoup de communes, des démonstrations antirépublicaines ont été la conséquence de la publicité inopportune donnée aux paroles de M. Goblet. »

## MORT

DE M. LE COMTE DE FALLOUX

Les journaux d'Angers nous apportent la nouvelle de la mort de M. le comte de Falloux, décédé hier, vers midi 1/2.

Voici en quels termes s'exprimait, dans l'Union de l'Ouest d'hier, M. Jules André:

« Nous sommes sous le coup d'une grande douleur, et nous ne pouvons nous en distraire même pour la politique.

» Notre mattre et notre ami, M. le comte de Falloux, est en proie, depuis près de vingt-quatre heures, aux suprêmes angoisses de l'agonie. Notre cœur, comme notre pensée, ne peut se détacher de ce lit de douleur, où s'éteint une si belle intelligence.

M. de Falloux avait été pris, le jour même du premier de l'an, d'un rhume qui début, en gardant la chambre et le lit. Hier encore, malgré le désir qu'il en avait, il ne put assister à la réunion constitutive de la Société de l'Union de l'Ouest. Vers ainq heures du soir, M. le vicomte de Cumont, qui allait lui faire sa visite quotidienne et le mettre au courant des décisions de la réunion, trouve son vieil ami au plus mal. Des Vomissements continus seconaient le malade. Le docteur Farge, aussitôt appelé, essaya de réagir, mais ne tarda pas à constater

50.

une congestion cérébrale, qui, en esset, envahissait rapidement tout le corps et, en quelques heures, déterminait l'agonie.

» Toute la nuit s'est passée dans une douloureuse veille. La science n'a plus d'espoir ; mais nous voulons espérer encore, et notre affection attristée se confie tout entière à la bonté infinie de Dieu pour qu'elle nous conserve l'exemple de cette vie si généreusement et simplement chrétienne.

» Trois heures. - On nous apporte la douloureuse nouvelle.

» M. le comte de l'alloux a rendu son âme à Dieu, un peu après midi, sans avoir repris connaissance depuis hier soir. Son neveu, M. le comie de Blois, et son ami le comte Albert de Rességuier, arrivé le matin, MM. de Cumont, Th. de Soland, de Baracé, de la Perraudière, André Joubert, ont veillé leur ami mourant et recueilli son dernier soupir. Hier, dans la soirée, Ms Freppel est venu visiter le malade et lui donner la bénédiction suprême.

» La rapidité foudroyante de la mort de notre éminent maître et ami nous rend plus vive la douleur de la séparation, sans troubler notre confiance en la bonté de Dieu. Nous qui avons pu voir de près M. de Falloux, nous savons qu'il n'a pas été surpris par la mort; son âme se tenait prête à paraître devant le juge souverain, qui connaît le fond des cœurs et récompense suivant la réalité des actes accomplis. Devant ce lit de mort et dans notre indicible douleur, nous évoquons, comme un gage d'espoir qui ne sera pas trompé, le souvenir de cette parole du Vicaire de Jésus-Christ, qui fut pour notre ami la suprême consolation de sa vie vaillante et généreuse : « C'est un grand, un » fidèle serviteur de l'Eglise. »

Les Rosiers. - Un vol de 8 à 900 fr. a été commis dans la nuit du 34 décembre, au village de Mauclay, au préjudice de Mac veuve Dufroux.

Le matin, en se levant, elle s'aperçut qu'on avait pénétré chez elle et qu'une armoire où était placé son argent avait été

Le tiroir avait été enlevé, et une voisine vint lui dire, à huit heures, qu'on l'avait trouvé dans un champ voisin de la maison. L'auteur de ce vol est incennu.

## CHATELLERAULT.

Hier, ont eu lieu, à Châtellerault, les obsèques de M. Georges Creuzé, fils de l'honorable député de la Vienne. On peut dire que toute la ville assistait à cette cérémonie funèbre. On ne se souvient pas avoir vu, à Châtellerault, une telle manifestation de sympathies, manifestation bien faite pour apporter un soulagement à la douleur du père et de la famille.

Le deuil était conduit par M. Creuzé et le général Arnaudeau, sénateur. On remarquait dans le cortège : M. Louis Lecointre, député, M. Etienne de Beauchamp, maire de la Chapelle-Morthemer; M. Hérault, président du Conseil général, etc., etc., beaucoup d'ouvriers et d'habitants de la campagne.

### LA COLONIE DE METTRAY.

Ces jours derniers, au Conseil général de la Seine, il a été question de la colonie de

Sur un rapport de M. Cattiaux, la subvention à la colonie, qui était de 5,000 fr., a été réduite à 2,000 francs.

Le rapporteur, pour demander cette réduction, s'est appuyé sur la « trop grande importance accordée dans la maison aux exercices religieux. »

Toujours les mêmes!

## LES VINS FALSIFIES

Au cours de son audience du 30 décembre, le Tribunal correctionnel de Limoges a condamné à un mois de prison et 50 fr. d'amende, un débitant qui avait coloré le vin qu'il servait à ses clients avec des malières nuisibles à la santé.

L'expert qui a procédé à l'examen du liquide saisi a déclaré que le produit vendu par ce marchand de vin était tout simplement de la teinture.

Puisse cette condamnation servir de leçon à ceux qui seraient tentés d'imiter cet indus-

En ce moment où les légumes frais sont si rares, nous recommandons aux personnes économes les excellentes conserves de Petits Pois et de Haricots verts qui sont vendues à l'EPICERIE CENTRALE de Saumur 95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie pour plus de six personnes.

#### Etat civil de la ville de Saumur Du 1er au 31 décembre 1885.

#### NAISSANCES.

Le 2. - Georges Descubes, place Saint-Pierre ; - Jeanne - Marie - Julia - Henriette Christophe, rue du Portail-Louis.

Le 4: Félix Kellerer, rue Saint-Nicolas. Le 5.-Eugène-Emile Blondeau, Grand'-Rue; - Anna-Auguste Frette, rue du Portail-Louis.

Le 6. - Paul-Célestin Quinfoleau, à l'Hospice.

Le 8. - Marie Thérèse Jagot, rue de

Rouen. Le 10. - Alice-Amélie Laurent, rue d'Or-

Le 11. - Jeanne-Maria Davignon, rue de la Visitation.

Le 13. - Marcel-Marie-Arthur Ripault, rue de l'Abattoir.

Le 44. - Berthe-Albertine Vassal, rue du Portail-Louis ; - Louis-Étienne Drouault, rue de Nantilly; - France Theillaud, rue du Marché-Noir.

Le 15. - Victor-Auguste Brard, rue de Rouen; - Marie-Louise Bernier, rue de la Cocasserie.

Le 16.-Joséphine Delgrosso, rue Notre-

Le 20. - Albert-Marie-Léopold Cochet, rue de l'Hôtel-Dieu.

Le 24. - Albert-François Avril, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 22. - Marie-Émilie Veillon, rue de l'Arsenal; - Robert Salmon, rue Cour-

Le 25. - Alice-Jeanne Barré, rue de Poitiers; - Pierre Guion, rue de la Visi-

Le 27. - Georgette Gautier, rue des

Le 29. — Alphonsine Fuseiller, place de l'Arche-Dorée.

Le 31. - Théodore Damien, rue Saint-Michel.

### MARIAGE.

Le 30. - Auguste Eugène, employe de commerce, a épousé Marie Delaporte, couturière, tous deux de Saumur.

### DÉCÈS.

Le 1er. - Alphonse-Alexandre Gendrel, soldat, 25 ans, à l'Hospice.

Le 3. - Élisabeth-Hannah Fitz-Gerald, sans profession, 79 ans, veuve de Von Wintzingerode, rue de l'Hôpital; - Gustave Considérant, propriétaire, 85 ans, rue de Bordeaux ; - Catherine-Sophie Rient, sans profession, 56 ans, veuve Jean Chaillou, rue de l'Ancienne-Gare.

Le 6. - Marie Leveau, sans profession, 69 ans, épouse René Salmon, à l'Hospice.

Le 8. - Athanase-Pierre Richoux, tailleur, 23 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 9. — Marie Pannier, journalière, 64 ans, veuve Urbain Auger, à l'Hospice.

Le 10. - François Gauthier, journalier, 82 ans, à l'Hospice; - Pauline Plantin, sans profession, 42 ans, épouse François Benoît, à l'Hospice ;- Prudent, journalier, 76 ans, rue de la Visitation.

Le 12. - Raymond Boret, marchand revendeur, 36 ans, rue Nationale.

Le 13. - Marie Salmon, sans profession, 70 ans, épouse Casimir Bougrier, rue de

Le 14. - Augustin Dubreuil, cordonnier, 73 ans, à l'Hospice.

Le 47. - Anne Tenneguin, journalière, 75 ans, veuve Auguste Raimbault, rue de la Visitation.

Le 48. — Renée-Andrée Hye, journa-lière, 74 ans, veuve Étienne Pelou, à l'Hospice; - Pauline Couléard, sans profession, 25 ans, épouse Auguste Drouault, rue de Nantilly ; - Marie-Elizabeth Meyer, saus profession, 70 ans, veuve Laurent-Nicolas Porttmann, rue Saint-Nicolas.

Le 19. - Rosalie-Jeanne-Louise Coupel, sans profession, 54 ans, route neuve d'Angers.

Le 20. - François Guionnet, aubergiste, 39 ans, rue de la Petite-Bilange; - Isabelle Lionnet, sans profession, 68 ans, veuve Éléonore-Henri Épagneul, rue Saint-

Le 24. - Louis Bourdon, chef canton nier baliseur, 70 ans, quai de Limoges.

Le 23. — Marie Touet, couturière, 23 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 25. - Alexandre Avrillard, terrassier, 37 ans, à l'Hospice.

Le 26. - Yvonne-Marie Gallais, 9 mois, rue du Port-Sigongne.

Le 27. - Émile-Paul Flies, 8 jours, rue de la Visitation; - Maurice Chaisneau, 8 ans, à l'Hospice; - Marie Landelle. journalière, 74 ans, veuve Jean Guiet, à l'Hospice.

Le 30. - Marie Goubier, 2 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 34. — Albertine Garnier, 4 mois 1/2. Grand'Rue; - Joseph - Adolphe Monnet, sabotier, 74 ans, rue des Capucins.

### Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 11 janvier 1886,

Opera en 5 actes et 7 tableaux, paroles de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique de Ch. GOUNOD.

-10111101101	A DESCRIPTION OF THE PARTY OF T	
Le docteur Faust		Neven.
Valentin		Dechespe.
wagner		Vincent
Marguerite	M mes	Dorian.
Stepel		Flangy_Dillard
Marthe		Lelong.
Peuple, étudiants, soldats,	page	, bayadères.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### Marché de Saumur du 2 januier

Blé semence (l'h.)		Huiledenoix. 50	125 -
From. 1" q. (l'h.)	15 25	Graine treffe 50	
Froment (l'h.) 77		- lin 50	100
Halle, moyne, 77	15 16		
Seigle 75	10 37	Foin (dr. c.) 780	75 -
Orge 65	10 75	Luzerne - 780	
Avoine h. bar. 50	9 -	Paille - 780	40
Fèves 75		Amandes 50	
Pois blancs . 80		Cire jaune 50	190 -
- rouges . 80		Chanvres 120	190 -
Colza 65			THE BUILDING
Chenevis 50		qualité(52 k.500)	42 -
	TI ST	3	40
Farine, culas. 157	42 -	8	38 -

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR
est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une
saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne
Société royale de Médecine et par un décret de
l'an xin.— Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules,
Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo,
Goutte, Rhumatisme.— Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques,
il favorise le développement des fonctions de
nutrition, il fortifie l'économie et provoque
l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient
virulents ou parasitaires.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR

irulents ou parasitaires.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'Iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour gnérir les accidents syphili-tiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommes, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofulose et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies.— A Paris, chez J.FERRÉ, Pharmacien, 102, Ruc Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

LES PERSONNES AFFAIBLIES par un appauorissement du sang, auxquelles leur méde-cin conseille l'emploi du FER, supporteront sans fatigue les gouttes concentrées de FER.BRAVAIS, de préférence aux autres préparations ferrugineuses. Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

LES FRÈRES MAHON des hópitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an , terme moyen. »
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie Gablin. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

### BOURSE DE PARIS

DU 6 JANVIER 4886.

Rente 3 0/0.	80	90
Rente 3 0/0 amortissable	82	70
Rente 4 1/2	106	50
Rente 4 1/2 (nouvelle)	109	95
Obligations du Trésor	515	<b>W</b> W

PAUL GODET, proprietaire-gerant.

Études de M. V. LE RAY, avouélicencié à Saumur, rue du Marché-Noir, nº 12, et de M. BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange.

Sur conversion de saisie En trente-un lots,

DE DIVERS

Consistant en: TERRES, VIGNES, LANDES et bois taillis.

Situés communes de Saint-Cyren-Bourg et Brézé.

L'ADJUDICATION aura lieu par le ministère de M° BRAC, notaire à Saumeur, en la salle de la Mairie de la commune de Saint-Cyr - en - Bourg , le Dimanche trente-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-six, à une heure de l'apres midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra:

Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunel civil de pre-mière instance de Saumur, le douze novembre mil huit cent quatre-vingtcinq, enregistré et mentionné aux hypothèques, prononçant la conversion en vente aux enchères publiques de la saisie immobilière pratiquée à la requête de M. Joseph Ferrand, jardinier, demeurant a Saumur, quartier de la Croix-Verte, sur le sieur Louis Feucault, cultivateur, demeurant com-mune de Saint-Cyr-en-Bourg, par exploit de Marcombre, huissier à Saumur, en date du trente septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, visé, en-registré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Saumur, le vingi-sept octobre suivant, volume 39, nº 22;

Aux requête, poursuite et diligence de M. Joseph Ferrand, jardinier, de-meurant à Saumur, quartier de la

Ayant Me LE RAY pour avoué; En présence ou lui dûment appelé

de M. Louis Foncault, cultivateur, demeurant commune de Saint-Cyren-Bourg, Ayant également M. LE RAY pour

avoué;

Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé par le ministère de M. Brac, notaire à Saumur, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques des immaubles ci-après désignés, sur les lotissements et mises à prix fixés d'office par le Tri-

### DESIGNATION

I. - Commune de Saint-Cyren-Bourg.

1" Lor.

La Carrière ou le Pas-Robin, terre en rangées, contemant dix-sept ares, jeignant su levant Renault, au couchant Duveau. Mise à prix : deux cent

quinze francs, ci..... 2º Lor. Cinq ares cinquante cen-tiares de terre environ, sur le Moutier, joignant au midi Bichen et au nord Cham-

pion.
Mise à prix : quarante-cinq francs, ci....... 3º Lor.

45

70

30

35

395

Sept ares cinquante centiares de vigne, au Champ-Girard, joignant au midi Buzard, au nord Dufresne. Mise à prix : soixante-dix francs, ci.........

4º LOT. Une vigne, en Châtain, contenant deux ares soixantedix centiares, joignant au midi Epoudry, au nord Bécavin. Mise a prix : trente francs,

Ci ......... 5º Lor. Quatre ares environ de

vigne, au même lieu, joignant au couchant Marquet, au midi Dézé. Mise à prix : trente-cinq francs, ci......

A reporter ...

Report... 6e Lor. Huit ares quarante centiares de vigne, au même lieu, joignant au nord Richard et 395

au midi Vallet. Mise à prix : quatre-vingtdix francs, ci.....

7º Lor. Cinq ares cinquante centiares environ de vigne, en deux parcelles se joignant, au même lieu, touchant du midi Foucault-Ménagé, au nord

Bassereau. Mise à prix : cinquante-cinq francs, ci.....

8e Ler. Quatro ares environ de vigne, en Villaise, joiguant au levant Hardouin, au cou-

chant Boleau. Mise à prix: quarante-cinq francs, ci..... 9º Lor.

Six ares quatre-vingts centiares de vigne, au même lieu, joignant eu levant Ri-chard, au midi Pierre Besnard. Mise à prix : quetre-vingt-

10° Lor. Trois ares cinquante centiares de vigne, aux Toucheaux, joignant au couchant Eogène Buleau et au levant

Pasquier. Mise à prix : vingt francs, 110 Lor.

20

100

100

Onze ares environ de bois, à la Butte, joignant au nord Renault, au midi Boutet.
Mise à prix : vingt francs, ci.....

12º Lor. Deux ares trente centiares environ de bois et bruyères, à l'Hormeau, joignant au nord Eugène Neau, au levant Pierre Mise à prix : cinq francs, ci.

13º Lor. Dix-neuf ares environ de bois, au Poteau-de-Larré, joignant au nord Coulon, au

levant Francis. Mise à prix: trente-cinq francs, ci.....

14º LOT. Trente-six ares environ de bois bruyères, dans le Bois-Clément, joignant au levant Dufresae, au midi le chemin. Mise à prix : seixante-cinq 

15° Lot. Huit ares vingt centiares environ de bois, à la Butte, joignant au levant Nau, au couchant Bougouin.
Mise à prix : dix francs, ci.

II. - Commune de Brézé. 160 Let.

Neuf ares vingt-cinq centiares de terre environ, aux Essarts, joignant au levant Chollet, au nord Carré.
Mise à prix: cent francs,

17. Lot. Cinq ares cinquante cen-

tiares en terre et en vigne, au Champ-Picard, joignant du midi veuve Lebrun, du nord Foucault-Foucault. Mise à prix : cent francs, Cl .......

18. LOT Onze ares environ de terre, au même lieu, ladite parcelle en friche, appelée aussi le

Bois-Godin, joignant au nord Constant, au couchant Jules Mise à prix: cinquante francs, ci.....

19. Lot. Sept ares cinquante centiares de landes et taillis, aux Trois-Carrefours, joignant du nord le chemin, du midi Nau.

Mise à prix : dix francs, ci. 20° Lot. Huit ares vingt-cinq centia-res environ de terre, à la Ga-lerie, joignant du levant Cau,

du midi le chemia. Mise à prix : vingt francs, ci ........

21. Ler. Onze ares environ de terre, au Grand-Champ, joignant A reporter ... 1.105

Report... au levant Rivière, au couchant Rebeilleau. Mise à prix : trente francs,

30

75

75

70

22\* Lor. Huit ares vingt centiares de terre environ, à la Plaine-de-Casse, joignant au levant Nau, au couchant Jean Venau.

Ci.......

Mise à prix : soixante-quinze francs, ci..... 23. Lor.

Huit ares vingt-cinq centiares de terre et rangées de vigoes, au Champ-Carre, joignant du nord Pierre Remy et du midi Cau.

Mise à prix : soixante-quinze francs, ci ..... 24° Lor.

Huit ares environ de terre, audit lieu, joignant an levant Vallet et au couchant Rebeil-

Mise à prix : soixante-quinze francs, ci ..... 25° Lот.

Onze ares environ en deux parcelles, au Grand-Champ, la première en terre, contenant cinq ares cinquante centiares, joignant du levant Genevrais et du couchant Robin; la seconde en vigne, contenant aussi cinq ares cinquante centiares, joignant au levant Dézé et au couchant Gene-

Mise à prix : trente francs, ci....... 26° Lor.

Huit ares vingt-eing centia-resenviron de terre au Champ-Picard, joignant du couchant Achille Vollant, du midi René Vollant.

Mise à prix : cinquante francs, ci...... 27. Lot.

Sept ares cinquante centiares de vigne, à la Gruche, joi-gnant au nord Coulon, au midi Ménagé. Mise à prix: soixante-dix

francs, ci..... 28 Lor. Vingt-quatre ares environ de landes, sur les Dos-d'Ane,

joignant au levant Eugène Neau, au nord Dufresne. Mise a prix: vingt-cinq

francs, ci...... 29. Lor.

Seize ares cinquante centiares environ de bois-taillis, en deux parcelles, à la Fosse-Galette, la première contenant huit ares vingt-cinq centiares, joignant du nord le chemin et du midi Rebeilleau la seconde, de même grandeur, joignant au midi le chemin et au pord

Mise à prix, trente francs, ci..... 30° Lor.

Cinq ares cinquante centiares de vigne et terre, à la Garenne ou l'Etoile, joignant du midi acquereur Bessard, du couchant Frain.

Mise à prix, vingt cinq francs, ci...... 31. BT DERNIER LOT.

Cinq ares cinquante centia-res de bois, au même lieu, joi-gnant du levant Challuau, de midi acquéreur Chevallier.

Mise à prix: dix francs, ci. Total des mises à prix: seize cents francs, ci ..... 1.600

Nota. - Par le jugement susénoncé, le notaire commis a été autorisé à réunir plusieurs lots en un seul.

S'adresser, pour renseignements:

4º A Mº LE RAY, avoué-licencié à Saumur, 12, rue du Marché-Noir, poursuivant la vente;

2º A Mº Brac, notaire à Saumur, place de la Bilange, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait rédigé par l'avoué soussigné, conformément aux pres-criptions du Code de procédure civile.

Saumur, le six janvier mil huit cent quatre-vingt-six.

V. LE RAY. -

Cabinet de M. LANGLOIS, 32, rue du Portail-Louis.

## A LOUEE

PRÉSENTEMENT

## Portion d'un grand Hôtel

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 78,

Dont le surplus est occupé par M. Jules Coquebert de Neuville,

Comprenant : office, salle à manger donnant sur le jardin, grand salon, chambres et servitudes, grand jardin commun.

S'adresser, pour visiter, soit à M. MOREAU-BARIER, à la Tour-de-Menive, commune de Saint-Florent, soit à M. Langlois, rue du Portail-Louis. (14)

### A VENDRE

Très-ben Cheval rouan âgé de 6 ans, taille 1 m. 60 environ, trottant

S'adresser au bureau de jonrnal.

## A VENDRE TRÈS-BEAU PLANT DE PEUPLIERS

50 Centimes S'adresser à M. GAGNEUX ou à M. Linne, jardinier à Presie. (918)

3. Rue d'Orléans, 3

## OURTOULE

Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de

Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et faïence, chenets, porte-pelles et pincettes, poterie de fonte étamée et émailée, buanderies, etc., etc.

Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.

Fours de Boulanger et Pâtissier.

Prix modérés.

MANUFACTURE

# PIANOS et HARMONIUMS

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmo-niums LEPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison Lupicien, et accordes gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. - Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans

aucun frais pour l'acheteur. L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

ON DEMANDE un jeune bomme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à ACHETER des boules de fort d'occasion. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.

S'adresser au bureau du jourgal.

## FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné Supprimant tous les inconvénients des crampons dans

les voliges, Breveté s. c. p. q.

Mª de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant

à Saumur. Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Quai Saint-Nicolas, nº 18,

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nou-velles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur

place primitive. Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, [qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières pre-mières. (904)

## LARMIDE

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions inté-

ressant particulièrement ces officiers. ABONNEMENTS : Six mois. . . . . . . 7 fr.

On s'abonne aussi, sans frais, au

bureau de l'Echo Saumurois.

SELS de VICHY pour BAINS. - Un Rouleau

SUGRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.
Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous
les produits les marques de
LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Raux minérales, droguistes et pharmaciens.

Chirurgien - Dentiste 68, QUAI DE LIMOGES

SATURE Extraction, Aurification-Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.